

A mon avis, le bill qu'on nous a soumis comporte de très graves lacunes. J'ai dit un peu ce que j'en pensais. Je ne crois pas que le bill constituera, par lui-même, une véritable offensive contre l'inflation. C'est pourquoi, si l'on veut espérer faire accepter au public l'idée d'un contrôle, il faut modifier profondément le bill à l'étude et, en particulier, revoir toutes les mesures de réglementation qu'il comporte. Dans sa forme actuelle, il menace de restreindre la liberté individuelle, ce qui ne me rassure guère.

Il y a une autre des circonstances ayant mené à la présentation de ce bill qui m'inquiète. Le premier ministre, pour des raisons qu'il est le seul à connaître, a choisi d'annoncer le programme de lutte contre l'inflation de son gouvernement le jour de l'Action de grâce. Il est difficile de comprendre pourquoi le premier ministre a choisi ce soir-là pour nous bouleverser l'estomac. Le programme annoncé par le premier ministre représente certes une volte-face complète par rapport à la position prise par le gouvernement au sujet des contrôles presque jusqu'au moment de son annonce. La plupart des autorités en la matière reconnaissent assez généralement que, pour être efficace, le système de contrôle doit être largement accepté par le public.

C'est ce que disent les gens qui ont travaillé pour la Commission des prix et du commerce en temps de guerre durant la Seconde Guerre mondiale. Ils déclarent que leur travail était difficile, même s'il y avait à cette époque une raison impérieuse. Une autorité non moindre que le mari de Beryl Plumptre, vice-présidente de la Commission anti-inflation, a été interviewé à la télévision récemment et a confirmé que la collaboration générale du public est nécessaire. Ce point de vue, sans aucun doute, sera donc bien exposé par M<sup>me</sup> Plumptre, dont le rôle, d'après le ministre des Finances (M. Macdonald), sera de faire accepter le programme avec un zèle missionnaire. M<sup>me</sup> Plumptre, ayant en plus directement affaire à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, verra, j'en suis certain, les difficultés que pose l'application d'un tel programme, même en temps de guerre.

Jusqu'ici, le gouvernement n'a guère réussi à convaincre les gens du bien-fondé du programme. Le revirement apparemment soudain du premier ministre sur la question des contrôles aura certes des répercussions sur la crédibilité du gouvernement à l'égard de ce programme. C'est pourquoi il me semble que, comme le premier ministre et ses collègues du cabinet s'étaient si violemment opposés au programme de contrôles jusqu'à tout récemment, le gouvernement n'a pas suffisamment expliqué pourquoi il

Ce manque apparent de franchise du gouvernement envers les Canadiens est encore plus surprenant, à mon avis, quand on considère le document déposé à la Chambre des communes par le ministre des Finances le 14 octobre 1975, exposant le programme anti-inflationniste du gou-

### *Loi anti-inflation*

vernement et le contrôle des prix et des salaires. Ces documents n'étaient pas des feuilles photocopées rédigées à la hâte, mais de belles publications dans les deux langues officielles rappelant les rapports annuels de grandes sociétés ou de ministères et organismes du gouvernement, ce qui fait penser qu'ils ont été préparés sur un certain nombre de mois, non pas en quelques semaines.

Pour que tout programme de contrôles puisse être un succès, il faut absolument que le gouvernement soit franc et honnête avec les Canadiens au sujet de notre situation économique. Nonobstant la position du ministre des Finances, je regrette son absence (il est, paraît-il, retenu par les représentants des provinces), car je voulais relever certaines déclarations qu'il a faites à la Chambre à propos du programme—, j'espère qu'il fera preuve de modération lorsqu'il participera au débat et qu'il n'adoptera pas une attitude agressive et trop critique. Ce genre de débat a peu de chances de convaincre les Canadiens de la nécessité d'un programme de réglementation; à long terme, il risque de miner leur confiance, pourtant indispensable à l'application d'un tel programme.

• 1540

En toute franchise, l'attitude adoptée par le gouvernement jusqu'à présent m'inquiète un peu. Pour le public, le programme semble avoir été conçu à la hâte—même si les documents présentés par le ministre et le gouvernement nous amènent à penser que ce n'est pas nécessairement le cas—cette opinion a été renforcée dans le public par la regrettable conférence de presse des deux principaux responsables de la Commission anti-inflation. Il nous faut, par-dessus tout, autre chose que des bribes d'information sur les activités de la Commission anti-inflation, mais j'espère que dans la première directive qu'il adressera à la Commission, le Cabinet demandera au président de ne rien dire et de ne rien faire de plus avant d'être bien préparé.

Je crois aussi que, au cours des mois suivants le gouvernement devra, par l'intermédiaire du Parlement, et avec toute la franchise dont il est capable, tenir régulièrement les citoyens au courant de la situation économique. Si notre situation économique est réellement aussi mauvaise que le gouvernement le prétend, il doit le faire savoir aux Canadiens pour leur permettre de juger s'il est nécessaire de mettre sur pied ou de maintenir un programme de contrôle des salaires et des prix.

Je ne compte pas trop sur la franchise du gouvernement étant donné ce que nous l'avons vu faire l'an dernier, en particulier au moment des dernières élections. Les ministériels n'ont pas montré le bon exemple au cabinet ces derniers jours. Ils ont pris successivement la parole attestant d'une innocence, qu'on pourrait qualifier d'angélique, pour dire qu'ils venaient de se rendre compte que l'inflation est actuellement notre problème prioritaire. Leurs discours ne révélaient pas la moindre gêne alors que tout le monde sait très bien que ce problème ne date pas d'hier mais remonte à plusieurs années.